



*Le Conseil Municipal de Gressy et le Conseil Municipal des Enfants, sont très heureux de vous inviter à la cérémonie du 11 novembre afin de célébrer le 104ème anniversaire de la fin de la « Grande Guerre ». Nous nous retrouverons à la salle d'honneur à 10 h. 45 pour la remise des écharpes aux nouveaux jeunes conseillers puis, à 11 heures, nous nous rendrons au Monument aux Morts et, après un moment de recueillement, nous reviendrons à la salle d'honneur pour partager un instant en toute convivialité.*

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Après quelques semaines fatigantes avec des heures perdues aux stations services, voici revenu pour nos écoliers le temps des vacances scolaires. Un moment de repos en famille ou entre amis est toujours le bienvenu.

Un arrêté municipal est en cours d'homologation juridique. Il est malheureux d'en arriver à cette extrémité pour quelques habitants récalcitrants à ranger leurs containers au plus tard le lendemain des collectes. Nous voulons garder un village propre pour le bien de tous !

Quelques administrés ont fait part à mon adjointe, Catherine Brickert, de leur inquiétude à constater des fissures qui se sont formées sur leur maison, après l'été que nous venons de connaître.

Pour un recours auprès de l'Etat, il convient de m'adresser un courrier ou un mail avec quelques photos afin que nous puissions délibérer au prochain conseil municipal du 12 novembre et constituer un dossier à présenter au préfet.

Cette reconnaissance par arrêté ministériel est indispensable pour que les dégâts soient pris en compte par vos assurances.

Nous restons à votre écoute.

Bien à vous.

Jean-Claude Geniès, Maire.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Notre attention est attirée par notre prestataire en réponse aux interrogations légitimes de quelques parents d'élèves.

En raison de la guerre en Ukraine, des répercussions du Covid-19, des achats de précaution en nombre et désormais de la sécheresse de cet été, de nombreuses denrées sont devenues très difficiles d'accès.

La disponibilité de certains produits alimentaires est également menacée par une raréfaction des matières premières d'emballage.

Dans ce marché particulièrement instable, API travaille avec ses fournisseurs et ses producteurs pour construire les meilleures stratégies et limiter les risques de pénurie.

API subit néanmoins des ruptures d'approvisionnement imprévisibles, souvent portées à sa connaissance de manière tardive. Ces ruptures peuvent contraindre API à adapter les menus initialement prévus, afin de garantir un service continu et une prestation de qualité.

Rappelons qu'une « Commission Menus » a été constituée depuis 2021 et qu'elle se réunit de 3 à 4 fois par an afin de décider la composition des menus servis au restaurant scolaire tout en tenant compte des aléas signalés. La prochaine commission qui se réunira pour travailler sur les menus qui seront servis en janvier et février 2023 intègrera deux enfants élus du conseil municipal des enfants.

producteurs pour construire les meilleures stratégies et limiter les risques de pénurie.

API subit néanmoins des ruptures d'approvisionnement imprévisibles, souvent portées à sa connaissance de manière tardive. Ces ruptures peuvent contraindre API à adapter les menus initialement prévus, afin de garantir un service continu et une prestation de qualité.

Rappelons qu'une « Commission Menus » a été constituée depuis 2021 et qu'elle se réunit de 3 à 4 fois par an afin de décider la composition des menus servis au restaurant scolaire tout en tenant compte des aléas signalés. La prochaine commission qui se réunira pour travailler sur les menus qui seront servis en janvier et février 2023 intègrera deux enfants élus du conseil municipal des enfants.

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

Lundi 31 octobre	Médiathèque : Halloween 2022
Dimanche 6 novembre	Fin des vacances scolaires Toussaint
Vendredi 11 novembre	Cérémonie du Souvenir

## LE SDESM A APPROUVE SON SCHEMA DIRECTEUR I.R.V.E.

Après un an d'analyses approfondies et d'échanges, les élus ont approuvé le Schéma Directeur des **Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques 2024-2035** lors du comité syndical du 22 septembre.

Le président Pierre Yvroud et le vice-président chargé de la mobilité propre, Jacques Illien, ont porté ce dossier pour convaincre l'ensemble des partenaires membres du comité de pilotage.

L'élaboration de ce SDIRVE, soutenu financièrement par la Banque des Territoires et la Région Île-de-France, a permis de mettre en exergue les ambitions des acteurs publics et privés de l'électromobilité. Afin de répondre aux besoins évalués pour l'avenir, près de 3 000 bornes doivent potentiellement être déployées en Seine-et-Marne à l'horizon 2035 (dont près de 1 800 d'ici 2024).

Sous sa maîtrise d'ouvrage, le SDESM installera ainsi 300 points de charge (soit 150 bornes) dans 57 communes entre 2024 et 2026.

Les premiers déploiements interviendront courant 2023 pour compléter les 350 points de charge du réseau ECOCHARGÉ 77 dont font partie les points de l'allée d'Olympie à Gressy.

## PROCHAINS BALAYAGES DES VOIRIES

Nous vous remercions de veiller au stationnement de vos véhicules pour permettre le passage de la balayeuse des caniveaux les vendredis :

28 octobre  
25 novembre  
23 décembre

## Conseil Municipal du 8 Octobre 2022

- Délibération modificative budgétaire
- Approbation de la convention type de prestations de services relative à la gestion comptable mutualisée à destination des communes membres de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France de moins de 20 000 habitants.
- Approbation de la convention type de prestations de services relative à la gestion mutualisée des paies et des carrières à destination des communes membres de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France de moins de 20 000 habitants.



*Forte de sa labellisation « Territoire French Impact » et se distinguant par sa vitalité économique, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France réunit de nouveau sur son territoire les parties prenantes de l'Économie sociale et solidaire pour valoriser une économie favorisant la solidarité et la responsabilité autour d'un programme d'animations riche.*



### Rendez-vous à partir du 26 octobre

Roissy pays de France s'engage aux côtés d'acteurs et partenaires pour accélérer le développement d'une économie répondant à des enjeux sociétaux et environnementaux.

Dans le cadre de cette 15<sup>e</sup> édition du mois de l'Économie sociale et solidaire, la communauté d'agglomération vous propose de participer à des ateliers, débats, expositions et visites autour de divers thèmes : entrepreneuriat, réemploi, handicap, achats responsables, numérique, emploi et plus encore. Visant à participer au dynamisme du territoire, ces événements auront lieu du 26 octobre au 29 novembre, permettant à chacun d'échanger, de s'informer pour travailler et entreprendre autrement, et de trouver les clés pour s'engager au bénéfice de tous.

Retrouvez le programme et plus d'informations sur :

[roissypaysdefrance.fr](http://roissypaysdefrance.fr)

Découvrez le détail des événements sur :

[events.roissypaysdefrance.fr](http://events.roissypaysdefrance.fr)

## TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Compte-tenu du retard pris au démarrage des travaux de réfection de l'avenue du Château, puis confrontés à la période de sécheresse particulièrement soutenue cette année, les travaux de plantations des arbres, arbustes et engazonnement vont reprendre le 21 novembre prochain et achèveront ainsi dans quelques semaines la réhabilitation complète de cet axe principal du village. Le stationnement sera à nouveau temporairement interdit.

Signalons la réduction de 6 peupliers à l'entrée du village qui, compte-tenu de leur ancienneté de plus de 40 ans font de plus en plus preuve de fragilité. Un dossier est en cours de chiffrage pour procéder au remplacement de tous ces peupliers d'Italie et de poursuivre ces alignements qui s'inscrivent dans le paysage caractérisant l'entrée de notre village.

Dans quelques semaines, les pins d'Autriche qui s'élèvent entre la RD139 et les riverains du Hameau de l'Orme seront eux-aussi abattus et remplacés par des sujets plus jeunes.

Des arbres de grande hauteur situés dans le parc vont être également sécurisés. Ils sont repérés par des croix dessinées sur leur tronc. A ces travaux de sécurité s'ajoutent une série d'élagages notamment les tilleuls du parking de notre école. Comme toujours en pareil cas, les chantiers sont balisés pour la sécurité des promeneurs. Nous vous remercions pour votre attention et celle de vos enfants en cette période de vacances scolaires.

Des travaux de voirie sont en cours au Chemin de La Rosée. Ils consistent en un prolongement d'un trottoir, d'un passage piéton et à la mise en place d'un « Stop » au bas de la descente du pont du TGV à l'intersection avec l'allée de Cérés afin de sécuriser au mieux les résidents du « Parc de La Rosée ».

## TROPHEES « ZERO Phyt'eau »

Au cours de la cérémonie de remise des trophées « Zéro Phyt'eau » le 11 octobre, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a récompensé 19 communes dont GRESSY (représentée par Monsieur Guillaume Chomat) pour avoir totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs espaces publics.

Dans le cadre de son 3<sup>e</sup> Plan départemental de l'eau, le Département et ses partenaires intensifient les actions de lutte contre les pollutions diffuses des eaux. À travers son service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA), le Département, en partenariat avec l'association Aquil'Brie, accompagne les communes dans la suppression de l'usage des produits phytosanitaires sur leurs espaces publics. Extrêmement polluants, ces pesticides sont néfastes sur l'environnement, contaminent les sols, les eaux et les nappes phréatiques, et représentent aussi une menace pour la santé.

Depuis 2013, le Département distingue via le trophée Zéro Phyt'Eau, les communes qui n'utilisent plus de pesticides depuis au moins deux ans pour entretenir leurs espaces publics. Au total, cent quatre-vingt-seize communes ont stoppé l'utilisation de pesticides en Seine-et-Marne.

« Aujourd'hui, 98 % des communes seine-et-marnaises sont suivies par nos services et nos partenaires dans le cadre de la démarche Zéro Phyt'Eau. C'est un véritable succès qui répond à une nécessité impérieuse, celle de la protection de notre environnement et de la biodiversité qu'il abrite. Nous pouvons en être fiers ! », se réjouit Béatrice Rucheton, vice-présidente du Département chargée de l'environnement.

Les lauréats 2022 sont : Beauchery-Saint-Martin, Bois-le-Roi, Boissettes, Boitron, Brie-Comte-Robert, Chambry, La-Chapelle-la-Reine, Collégien, Egligny, **Gressy**, La-Houssaye-en-Brie, Lognes, Maincy, Montcourt-Fromonville, Obsonville, Pontcarré, Rampillon, Thorigny-sur-Marne et Tousson.

(Avec l'aimable autorisation de Magjournal77)



L'équipe de la Médiathèque est heureuse de vous annoncer qu'elle organise une animation à la médiathèque pour Halloween le lundi 31 octobre 2022 de 15h30 à 17h30 à la médiathèque de Gressy à destination des enfants jusqu'à 12 ans et leur fa-

mille :

**Au programme déguisements, jeux, histoires, goûters, maquillages.. et beaucoup d'autres surprises.** Venez nous rejoindre, tout est gratuit et ce sera un moment convivial et festif.

Et à 18h un départ commun est organisé pour la chasse aux bonbons dans Gressy. Rendez-vous devant la médiathèque. En soirée à 21h00 à la médiathèque de Gressy à destination des adolescents à partir 12 ans.

### Au programme film d'horreur et pizzas...

**Attention... interdit aux parents...**

**mais avec leur autorisation !!**

N'hésitez pas à transmettre à vos adolescents, nous les attendons nombreux. Tout est gratuit et ce sera un moment terrible....



Les Médiathèques intercommunales  
présentent

Lundi 31/10/2022 à 21h00

**SOIREE HALLOWEEN SPECIAL ADOS (Dès 12 ans)**



A la médiathèque de Gressy (77410)  
21 heures, le lundi 31 octobre 2022



**Diffusion d'un film « d'horreur / fantaisie » !!!**

(Interdit aux moins de 12 ans)

Soirée accompagnée d'horriiiblees pizzas à  
manger

*Attention ...Interdit aux parents ... MAIS avec leur autorisation !!*

**MÉDIATHÈQUES**  
INTERCOMMUNALES  
ROISSY PAYS DE FRANCE

**Roissy  
Pays de  
France**  
COMMUNAUTE  
d'agglomeration

- Lieu : MEDIATHEQUE DE GRESSY 77410 /Public : à partir de 12 ans
- Plus de renseignements au 06 60 10 12 39 ou sur [mediatheque\\_gressy@roissypaysdefrance.fr](mailto:mediatheque_gressy@roissypaysdefrance.fr)